

Charte des bibliothèques suisses

élaborée par la commission de la BN pendant deux workshops avec la collaboration des représentant(e)s de différentes catégories de bibliothèques, de l'association professionnelle des bibliothécaires, et des écoles supérieures spécialisées.

Mai 2010



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission de la Bibliothèque nationale suisse

Les bibliothèques sont indispensables à la société de l'information, parce que

- *elles préparent l'information nécessaire à leurs diverses communautés d'utilisateurs, sous quelque forme qu'elle se présente,*
- *œuvrant en réseau, elles garantissent à l'ensemble de la population une excellente desserte de leurs services,*
- *elles offrent un large accès aux ressources électroniques,*
- *elles contribuent ainsi à réduire la fracture numérique,*
- *elles préservent pour le long terme le savoir et l'héritage culturel.*

Pour que les bibliothèques puissent remplir au mieux leur mission publique, elles ont besoin d'une base légale, d'une définition claire de leur mission et de ressources en conséquence.

Mission

Au cœur de notre société du savoir, les bibliothèques suisses sont des institutions essentielles qui dispensent à la collectivité une information de haute qualité sous quelque forme qu'elle se présente, et qu'elles mettent à disposition dans un environnement stimulant. Au service du citoyen comme de la collectivité, elles incarnent un rôle essentiel de maintien de la cohésion sociale dans un monde qui gagne en complexité et en diversité. Les bibliothèques offrent un véritable service public pour toutes les couches de la population qui sont en recherche de formation, de divertissement ou d'identité culturelle. Elles sont ouvertes à tous, sans discrimination.

Efficacité en réseau

Les bibliothèques suisses travaillent en réseau afin d'offrir à tout le monde, de manière généralisée, une même palette de services de base. C'est dans un esprit de collaboration constamment focalisé sur les besoins de leurs clients et utilisateurs que les bibliothèques publiques, scientifiques, scolaires ou spécialisées coopèrent par dessus les frontières linguistiques. Elles garantissent ainsi des prestations de haut niveau, une utilisation efficiente des moyens à disposition et une innovation permanente.

Proximité du service

Le riche réseau que tissent les bibliothèques suisses représente un facteur essentiel de l'exercice de la citoyenneté et de l'intégration pour toute la population du pays. Ces bibliothèques contribuent de manière significative à réduire la fracture numérique qui exclut une partie de la population du monde de l'Internet et des ressources d'information numériques. Elles fournissent à chacun la littérature et la documentation dont il peut avoir besoin et participent activement à la transmission de la culture comme à l'encouragement de la lecture ; facilitant les échanges entre générations, elles permettent aux cercles les plus larges de la population de tirer le meilleur profit de leur temps libre.

Disponibilité des ressources d'information

Les bibliothèques suisses mettent tout en œuvre pour offrir non seulement aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi à l'ensemble des citoyens engagés dans une mobilité croissante, des services harmonisés qui répondent à leurs besoins partout et en tout temps. Recourant aux derniers acquis de la technologie et aux ressources électroniques du monde entier, elles permettent aux étudiants et aux chercheurs de maintenir un rang privilégié dans la compétition internationale. Et elles n'hésitent pas à s'engager dans des programmes coopératifs supranationaux, ou à adhérer à des réseaux d'envergure mondiale.

L'héritage culturel au temps d'Internet

Les bibliothèques sont à la fois une composante et l'indispensable complément d'Internet. Elles ont à cœur de collecter, conserver et transmettre des savoirs et des connaissances vérifiés et accrédités qui forment la part essentielle de notre héritage culturel. La volatilité des contenus de l'Internet renforce, pour les bibliothèques, leur rôle d'institutions pérennes vouées à la conservation à long terme du savoir et de l'héritage culturel. Car sans elles, le passé et le présent ne peuvent être appréhendés dans toute leur complexité, ni l'avenir esquissé avec pertinence.

Professionnalisme

Pour s'acquitter de leur mission, les bibliothèques suisses peuvent compter sur des collaborateurs bien formés qui disposent de toutes les qualifications nécessaires et perfectionnent constamment leurs acquis. Ils ont accès à des filières de formation de haut niveau dans leur branche, proposées par les HES et autres universités.

Responsabilité du politique

Pour que les bibliothèques, en tant qu'institutions publiques, puissent continuer à jouer leur rôle essentiel de mémoire de la collectivité, d'intermédiaire culturel ou de lieu privilégié pour se perfectionner, explorer de nouveaux horizons ou développer des activités créatrices, il faut une base légale qui définisse clairement leurs missions et permette de dégager les ressources nécessaires. Il est de la responsabilité du politique de créer les conditions cadre indispensables au développement futur des bibliothèques de notre pays.

La liste des personnes ayant participées aux workshops et des informations supplémentaires se trouvent sous : <http://tinyurl.com/y6ysfdn>